

Nombre de membres élus au Bureau : 47	Membres en fonction : 47	Membres présents : 36	Absent(s) excusé(s) : 7	Absent(s) : 4	Pouvoir(s) : 3
--	-----------------------------	--------------------------	----------------------------	---------------	-------------------

Date de convocation : 7 juin 2016

Vote(s) pour : 39  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

### **Séance du Lundi 13 juin 2016,**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2016-06-13-BD-29 :

**Attribution d'une subvention "Développement économique" : ALEXIS Lorraine.**

Rapporteur : Monsieur Dominique GROS

Le Bureau,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 octobre 2002 portant définition de l'intérêt communautaire en matière de développement économique,

VU le Budget Primitif 2016,

VU la demande formulée par l'association ALEXIS Lorraine,

CONSIDERANT que cette demande favorise le développement économique du territoire de Metz Métropole,

DECIDE d'allouer 2 500 € de subvention « Développement Economique » à ALEXIS Lorraine pour l'organisation du Salon Cité des Créateurs 2016,

DECIDE que cette subvention « Développement Economique » sera versée sur présentation des justificatifs suivants :

- bilan moral,
- bilan financier,
- articles de presse,

Ces justificatifs devront être produits dans un délai de 6 mois après la date de la manifestation. Au terme de ce délai, et/ou en cas de non réalisation, la subvention sera annulée.

Pour extrait conforme  
Metz, le 14 juin 2016  
Pour le Président et par délégation  
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL



Bureau délibérant  
Lundi 13 juin 2016


**ANNEXE 1**  
**Subventions accordées - Développement Economique**

N° de dossier	Organisme demandeur	Intitulé	Date et Lieu	Subvention de fonctionnement ou d'équipement	Montant de la subvention accordée en €
2016 ECO 07	ALEXIS Lorraine	Cité des créateurs	du 3 au 5 Juin 2016 à Metz	F	2 500 €
				<b>TOTAL</b>	<b>2 500 €</b>

**BORDEREAU D'ENVOI**

**Destinataire**

Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus –  
PREFECTURE DE LA MOSELLE –  
9 place de la Préfecture – BP 71014 –  
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<i>Délibérations Réunion de Bureau - Lundi 13 juin 2016.</i>		Contrôle de légalité
<b>Point 26</b> – Georgia Tech Lorraine : attribution d'une subvention de fonctionnement au titre de l'exercice 2016 et signature d'une convention d'objectifs et de moyens. <i>Annexe</i> : Convention.	1 1	
<b>Point 27</b> – Association Institut Lafayette : attribution d'une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2016 et signature d'une convention d'objectifs et de moyens. <i>Annexe</i> : Convention.	1 1	
<b>Point 28</b> – Attribution de subvention "Enseignement Supérieur". <i>Annexe</i> : Tableau 1. <i>Annexe</i> : Tableau 2. <i>Annexe</i> : Tableau 3. <i>Annexe</i> : Tableau 4.	1 1 1 1 1	
<b>Point 29</b> – Attribution d'une subvention "Développement économique" : ALEXIS Lorraine. <i>Annexe</i> : Tableau.	1 1	
<b>Point 30.1</b> – ALEXIS : attribution d'une subvention pour 2016 et signature d'une convention annuelle d'objectifs et de moyens. <i>Annexe</i> : Convention.	1 1	 Libédoc - ARI
<b>Point 30.2</b> – ADIE : attribution d'une subvention pour 2016 et signature d'une convention annuelle d'objectifs et de moyens. <i>Annexe</i> : Convention.	1 1	
<b>Point 30.3</b> – Cap'Entreprendre : attribution d'une subvention pour 2016 et signature d'une convention annuelle d'objectifs et de moyens. <i>Annexe</i> : Convention.	1 1	
<b>Point 30.4</b> – Cohérence Projets : attribution d'une subvention pour 2016 et signature d'une convention annuelle d'objectifs et de moyens. <i>Annexe</i> : Convention.	1 1	
<b>Nombre total des actes transmis :</b> 8 délibérations dont 8 accompagnées d'annexes.		

Fait à Metz, le 14 juin 2016  
Pour le Président  
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

